

ORES déploie plus de 1.000 compteurs intelligents à Marche-en-Famenne

Acteurs de la transition énergétique, la Ville de Marche-en-Famenne et ORES développent le comptage intelligent pour soutenir les citoyens dans les enjeux énergétiques de demain.

Le compteur intelligent, au service de la transition énergétique

Les systèmes d'autoproduction sont de plus en plus nombreux, la mobilité électrique se développe, les pompes à chaleur aussi. L'utilisation du réseau électrique change. Pour continuer à garantir l'approvisionnement en énergie, il est nécessaire d'investir dans le réseau via notamment l'installation de compteurs de nouvelle génération. Ceux-ci permettront au gestionnaire du réseau de disposer d'informations plus précises (par exemple, les kilowattheures consommés dans un quartier). Il pourra réagir avec plus de flexibilité et prendre des décisions en phase avec la situation réelle sur le réseau. C'est l'objet du projet européen dans lequel la Ville s'inscrit.

Avec le compteur intelligent, les clients seront également mieux informés sur leur consommation. Le but est de sensibiliser chaque utilisateur afin de consommer plus efficacement (utilisation rationnelle de l'énergie). De plus, le compteur intelligent va permettre au client de disposer d'une vue plus claire et dynamique sur sa consommation d'énergie grâce à un portail de consultation de ses consommations. Cela l'incitera à avoir de meilleurs réflexes énergétiques et à mieux (voire moins) consommer.

Enfin, ces compteurs pourront aussi favoriser la participation active des consommateurs, notamment, au marché de la flexibilité et des communautés d'énergie renouvelable. Sur base du profil spécifique de chaque client (consommation, mais également production et stockage), les fournisseurs seront à même d'offrir de nouveaux services et de les guider pour qu'ils puissent jouer un rôle actif dans la transition énergétique. Un site a d'ailleurs été créé à cette fin et présente les services disponibles : www.maconsosouslaloupe.be.

La Ville, précurseur dans le développement du comptage intelligent

Dans le contexte des objectifs de la Commission européenne dits « 20-20-20 » qui préconisaient notamment l'utilisation des compteurs intelligents comme moyen potentiel pour atteindre les objectifs de réduction de la consommation d'énergie et d'émissions de CO₂, ORES et la Ville de Marche-en-Famenne avaient lancé, en octobre 2010, un projet-pilote d'installation de 600 compteurs intelligents sur le territoire de la Ville. L'objectif était d'évaluer la technologie en conditions réelles afin d'en apprécier les impacts techniques, organisationnels et financiers. Cette expérience a permis d'orienter la technologie vers le NB-IoT, nouveau standard de communication spécialement conçu pour l'Internet des objets. D'ailleurs, Fluvius, ORES, Resa et Sibelga ont pris la décision d'opter pour un nouveau compteur avec une technologie similaire.

Un déploiement progressif

Le Décret wallon du 18 juillet 2018 encadre la mise en œuvre des compteurs intelligents. Il fixe l'objectif d'un début de déploiement au 1^{er} janvier 2023 et détermine le périmètre de celui-ci avec des segments prioritaires, c'est-à-dire des clients chez qui le déploiement du compteur est le plus porteur de sens à court terme : les clients dont la consommation est supérieure ou égale à 6.000 kWh, ceux qui disposent d'une unité de production supérieure ou égale à 5 kVA, le remplacement des compteurs équipés d'une fonction de prépaiement, les points de recharge ouverts au public.

ORES va installer à Marche-en-Famenne, dès janvier 2021, plus de 1.000 compteurs sur son territoire. 600 compteurs remplaceront les anciens compteurs du projet-pilote de 2010. 140

compteurs intelligents iront chez les citoyens consommant plus de 6.000 kWh et 60 chez les prosumers dont la production d'énergie est égale ou supérieure à 5 kVA. 200 compteurs seront placés chez les citoyens dans le cadre d'un projet européen qui vise à développer des outils d'optimisation de la gestion du réseau électrique basse tension.

* * *

Ville de Marche-en-Famenne

André Bouchat, Bourgmestre de Marche-en-Famenne :

« Le compteur intelligent devient un élément important de la transition énergétique, ne serait-ce qu'avec le placement des panneaux photovoltaïques, des pompes à chaleur... Et ces compteurs permettront encore bien plus à l'avenir, notamment une optimisation des heures de consommation les plus rentables pour le client.

Evidemment, le compteur en lui-même est un élément important, mais il est essentiel de pouvoir amplifier son potentiel. C'est pourquoi la Ville va prévoir la possibilité d'accorder une prime communale à l'acquisition d'un module de système de gestion de l'énergie. Ce dispositif est à raccorder sur le compteur.

Il existe plusieurs types de module disponibles dans le commerce ou auprès des opérateurs d'énergie, avec des capacités techniques différentes. Le module de base présente l'avantage de pouvoir être installé soi-même. Pour ce modèle, dont le coût est d'une centaine d'euros maximum, la prime sera de 50%, avec un montant maximum de 50 euros.

Pour les modèles supérieurs, qui permettront d'autres applications, la prime sera de 35% avec un montant maximum de 150 euros.

Les sommes pour la prime seront inscrites au budget 2021 de la Ville. Espérons que la Région wallonne accordera également une prime à la domotisation, qui pourrait s'ajouter à la prime communale, mais demain est un autre jour !

La Ville a également souhaité pouvoir accompagner les particuliers lors de l'installation des compteurs intelligents. Des séances d'information sont prévues dans le courant du premier semestre 2021 avec le Centre de Support Télématicque de la Ville pour expliquer tout le potentiel d'un compteur intelligent. »

Plus d'informations sur www.marche.be

Contacts presse

Service Communication

Chargé de communication : Nicolas Druetz 0496/08.53.48

ORES

«Faciliter l'énergie, faciliter la vie ». Telle est la vision et le leitmotiv d'ORES. Permettre à l'évidence de rester possible pour chacun, garantir au quotidien l'alimentation en électricité, en gaz naturel et en éclairage public pour plus de 2,7 millions de Wallonnes et de Wallons, voilà ce qui fait la fierté de nos 2.400 collaborateurs. Ceux-ci assurent la gestion et l'exploitation des réseaux de distribution et d'éclairage public communal pour 200 Villes et Communes de Wallonie. Ces réseaux couvrent au total plus de 51.000 km en électricité et près de 10.000 km en gaz naturel. En tant qu'entreprise de service public de proximité, ORES a en charge les raccordements, les travaux liés à l'entretien, au développement et au dépannage de ces réseaux, ainsi que la pose des compteurs et les relevés d'index de consommation. L'entreprise mène aussi de nombreuses missions de service public à caractère social, au bénéfice des populations précarisées. Au cours des six dernières années, ORES a investi plus de 1,5 milliard € dans la rénovation et le développement des réseaux de distribution, ce qui fait d'elle un acteur majeur de l'économie wallonne.

Plus d'informations sur www.ores.be

Contacts presse

Service Communication 071/91.18.01

Porte-parole : Jean-Michel Brebant 0479/97.22.81